

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE

Commune de Glières-Val-de-Borne



Envoyé en préfecture le 16/05/2024

Reçu en préfecture le 16/05/2024

Publié le 16/05/2024

ID : 074-200081446-20240515-DP07421224A0030-AR



Monsieur FALOURD Christophe
72, chemin du Moulin
74130 GLIERES VAL DE BORNE

Si vous souhaitez obtenir des informations sur votre dossier :

Thomas COUCHOT, Service mutualisé d'instruction du
Droits des Sols, Communauté de Communes Faucigny
Glières :
Tél : **04 50 25 22 50** - t.couchot@ccfg.fr

Objet : Demande d'autorisation n°DP07421224A0030 pour démolition d'un abri bois et construction d'un garage, déclarée sans suite, à la demande du pétitionnaire.

Monsieur,

Vous avez déposé le 20/04/2024 à la mairie une Déclaration préalable Maison Individuelle (DPMI) .

Par mail en date du 02/05/2024, vous me demandez de procéder à l'annulation de la demande de Déclaration préalable Maison Individuelle (DPMI) n° DP07421224A0030 qui est à l'heure actuelle en cours d'instruction dans mes services.

J'ai pris bonne note de cette décision et vous fais connaître que votre dossier a été déclaré sans suite.

Par voie de conséquence, la lettre de notification des délais d'instruction, fixant la date limite avant laquelle une décision devait vous être notifiée, devient désormais sans objet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Glières-Val-de-Borne,
Le 15 mai 2024.

Le Maire,
Christophe FOURNIER



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L 2131-2 du Code général des collectivités territoriales.